

Recueil Dalloz

> hebdomadaire
197^e année
4 novembre 2021
n° 38 / 7927^e
pages 1961 à 2000



CHRONIQUE / Droit pénal

Le droit pénal sécuritaire

> Emmanuel Dreyer

1973

ÉDITORIAL

1961 Défense et illustration d'une civilisation (par un « boumeur » non repentant), *Didier Guével*

ACTUALITÉS

- 1964 Indivision (dépense de conservation) : application à l'assurance habitation
- 1964 Contrat d'entreprise (réception tacite) : rejet pour non-respect du contradictoire
- 1964 Traité d'investissement (arbitrage) : compatibilité avec le devoir de coopération loyale
- 1965 Gel et confiscation (produits du crime) : détention de stupéfiants
- 1965 Mandat d'arrêt européen : audition par l'autorité judiciaire d'exécution
- 1966 Compétence européenne (accident de la route) : cession de créance d'indemnisation

POINTS DE VUE

- 1968 Condamnation de Shell aux Pays-Bas : la responsabilité climatique des entreprises pétrolières se dessine, *Ana-Maria Ilcheva*
- 1970 Solidarité fiscale du couple : un peu, beaucoup, passionnément... pas du tout ?, *Lise Chatain*

ÉTUDES ET COMMENTAIRES

- 1980 **Panorama** : Dommage corporel, *Mireille Bacache, Anne Guégan et Stéphanie Porchy-Simon*
- 1992 **Notes** : À la recherche de l'introuvable préjudice personnel de l'associé, note sous Civ. 3^e, 12 mai 2021, *Nadège Jullian*
- 1996 La singularité militaire : retour sur la question du temps de « travail » des militaires, note sous CJUE 15 juill. 2021, *Daniel Mainguy*

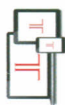
ENTRETIEN

- 2000 Sophie Gambardella – Synthèse des tensions post-Brexit sur la pêche

DALLOZ



Version numérique incluse*



322138

9 1782993 122138 9

ÉDITORIAL

Didier Guével

1961

Défense et illustration d'une civilisation
(par un « boumeur » non repentant)

31/35 rue Froidevaux

75685 PARIS CEDEX 14

Tél. (Rédaction) 01 40 64 53 66

Fax 01 40 64 54 66

www.dalloz.fr - recueil@dallos.fr

PRÉSIDENTE, DIRECTRICE DE LA PUBLICATION,
SYLVIE FAYE

DIRECTRICE DES ÉDITIONS,
CAROLINE SORDET

CONSEIL SCIENTIFIQUE

ALAIN BÉNABENT, NICOLAS DISSAUX,
BÉNÉDICTE FAUVARQUE-COSSON ET PHILIPPE MERLE

DIRECTRICE SCIENTIFIQUE

PASCALE DEUMIER

RÉDACTION

• DIRECTION

Alain LIENHARD (5403) Rédacteur en chef

• RÉDACTION

Maëlle HARSCOÛET DE KERAVEL (5379)

• CHEFS DE RUBRIQUES

Banque-Crédit-Garantie : Valérie AVENA-ROBARDET

Concurrence-Distribution : Éric CHEVRIER

Contrat d'affaires : Xavier DELPECH

Contrat-Responsabilité-Assurance : Xavier DELPECH

Entreprise en difficulté : Alain LIENHARD

Fonds de commerce et commerçants : Yves ROUQUET

Société et marché financier : Alain LIENHARD

• ÉDITION-RÉALISATION

Secrétaires de rédaction :

Patricia ANDRY (5284)

Laurence BREUZÉ-DINNAT (5481)

Katy PERCHEREAU (5366)

Directeur artistique : Patrick VERDON

Rédacteur en chef technique : Raphaël HENRIQUES

1^{er} secrétaire de rédaction : Véronique THILL

Illustration couverture : Fanny BLEY-GUIBAL

Secrétaire de rédaction numérique : Carole ROBAN

ABONNEMENTS-RELATIONS CLIENTS

Abonnements : Yvette NAY, Directrice

80 avenue de la Mame-92541 Montrouge Cedex

Fax : 01 41 48 47 92-ventes@dallos.fr

Relations clients : Wilfried RENÉ, Responsable

Tél. : 01 40 92 36 64

Service publicité : Sandrine TOUTON MICHEL

Tél. : 01 40 92 20 24-publicite@lefebvre-sarrut.eu

Revue hebdomadaire (44 numéros par an)

Prix de l'abonnement : France : 770 € HT (786,17 € TTC)

Étranger : 836 € HT

Prix au numéro : 34,71 € TTC

ISSN 0034-1835-N° CPPAP 1022 T 82206

JOUVE-PRINT

733 rue St Léonard, 53100 Mayenne

Dépôt légal - Novembre 2021

Éditions Dalloz

Société par actions simplifiée au capital de 3 956 040 €

Siège social : 31-35, rue Froidevaux Paris 14^e

RCS Paris 572 195 550

Siret 572 195 550 00098

Code APE 5811Z

TVA FR 69 572 195 550

Filiale du groupe Lefebvre-Sarrut

La reproduction, même partielle, de tout élément publié
dans la revue est interdite



Origine du papier : Portugal
Taux de fibres recyclées : 0 %
Prot : 0,08 kg/t

ACTUALITÉS

1964

DROIT CIVIL

Famille-Personne-Succession

Indivision (dépense de conservation) :

application à l'assurance habitation,

Civ. 1^{re}, 20 oct. 2021

1964

DROIT IMMOBILIER

Construction-Urbanisme

Contrat d'entreprise (réception tacite) :

rejet pour non-respect du contradictoire,

Civ. 3^e, 20 oct. 2021

1964

DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

Droit européen

Traité d'investissement (arbitrage) :

compatibilité avec le devoir de coopération loyale,

CJUE 26 oct. 2021

1965

DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

Procédure pénale

Gel et confiscation (produits du crime) :

détention de stupéfiants,

CJUE 21 oct. 2021

Mandat d'arrêt européen :

audition par l'autorité judiciaire d'exécution,

CJUE 26 oct. 2021

1966

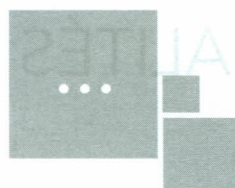
PROCÉDURE CIVILE ET VOIE D'EXÉCUTION

Procédure civile

Compétence européenne (accident de la route) :

cession de créance d'indemnisation,

CJUE 21 oct. 2021



POINTS DE VUE

1968

Condamnation de Shell aux Pays-Bas : la responsabilité climatique des entreprises pétrolières se dessine
par Ana-Maria Ilcheva

1970

Solidarité fiscale du couple :
un peu, beaucoup, passionnément... pas du tout ?
par Lise Chatain



ÉTUDES ET COMMENTAIRES

CHRONIQUE

1973

Le droit pénal sécuritaire
par Emmanuel Dreyer

PANORAMA

1980

Domage corporel
octobre 2020 – septembre 2021
par Mireille Bacache, Anne Guégan
et Stéphanie Porchy-Simon

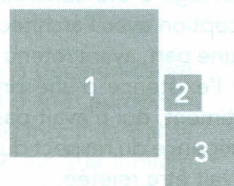
NOTES

1992

À la recherche de l'introuvable préjudice personnel
de l'associé, note sous Civ. 3^e, 12 mai 2021
par Nadège Jullian

1996

La singularité militaire : retour sur la question du temps
de « travail » des militaires, note sous CJUE 15 juill. 2021
par Daniel Mainguy



ENTRETIEN

2000

Sophie Gambardella –
Synthèse des tensions post-Brexit sur la pêche

À L'ATTENTION DES AUTEURS

Les manuscrits envoyés pour publication au *Recueil Dalloz* donnent lieu à lecture et expertise systématiques soit par la rédaction de la revue, soit par des personnes qualifiées au choix de la rédaction. Les manuscrits doivent être expédiés par mail en fichier attaché (au format word si possible) à Alain Lienhard (a.lienhard@dalloz.fr), afin de pouvoir être rapidement transmis pour lecture et expertise.

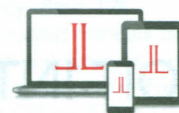
Les auteurs sont priés d'indiquer clairement leurs nom et adresse personnelle, ainsi que leurs titres ou fonctions professionnels, universitaires ou non.

Les manuscrits acceptés pour publication le sont, conformément au contrat d'édition qui sera signé par l'auteur avant publication, à titre exclusif.

L'auteur s'engage donc, en envoyant son manuscrit à la rédaction du *Recueil Dalloz*, à ne pas le soumettre à un autre périodique le temps de son expertise.

Les contraintes éditoriales (maxima) sont les suivantes :

- pour une chronique, 40 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un « Point de vue » ou un « Point sur... », 9 500 signes (espaces comprises, sans notes de bas de page) ;
- pour une note de jurisprudence, 20 000 signes (espaces et notes de bas de page comprises) ;
- pour un commentaire d'actualité (publication immédiate), 5 500 signes (références entre parenthèses).



*Téléchargez sur votre smartphone et tablette, l'application gratuite Dalloz sous Android et iOS et connectez-vous à l'aide de vos identifiants personnels ou des identifiants qui vous ont été communiqués lors de votre abonnement ou de votre réabonnement.

Retrouvez également
votre revue numérique
sur [Dalloz-Revues.fr](https://www.dalloz-revues.fr)